



RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON

EXERCICE 2020

140e RAPPORT ANNUEL

MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL

Au 31 décembre 2020

M.	Richard BARZE, architecte, président, Cernier	dès 2005
Me	Jean-Marc TERRIER, notaire honoraire, vice-président, Cernier	dès 1997
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
Mme	Christine FISCHER, infirmière, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
M.	Sébastien MARTI, pharmacien, St-Blaise	dès 2017
Dresse	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, Engollon (pour la Commune de Val-de-Ruz)	dès 2013
Mme	Laurence PERRIN, conseillère communale, Cortaillod	dès 2010
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, Chézard	dès 2013
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009

Représentant du Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse :

M. Christian FELLRATH, chef de service

Représentant du Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse :

M. Luca FUMAGALLI, adjoint au chef de service

Représentants de la direction :

M. Jean-Marie VILLAT, directeur
 M. Vincent PERRIN, sous-directeur
 M. Patrick MELICHAR, administrateur
 M. Matthieu PINSARD, adjoint de direction
 M. Abderrahman CHIBOUT, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Dresse Hélène BEUTLER, médecin-chef

Représentants du personnel :

M. Silvio ARCELASCHI, responsable bâtiment
 M. Gustavo RUEGGER, éducateur

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une œuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de déficience mentale). Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

FONDATION FRANCOIS-LOUIS BOREL RAPPORT DU PRESIDENT 2020

Dans mon rapport 2019, je décrivais avec force les dégâts et l'engagement extraordinaire des équipes de l'institution, suite au grave sinistre qui se déroula dans la soirée du 21 juin 2019.

Bien entendu, nous savions que la remise en état serait de longue haleine, d'autant qu'elle devait nécessairement être couplée à l'organisation découlant de la suite des travaux de rénovation et transformation des bâtiments de l'institution. La résolution de ces événements coordonnés représentait à elle seule un sacré défi. C'était malheureusement sans compter l'arrivée de la Covid et un nouvel et énorme impact sur le fonctionnement institutionnel.

L'année 2020 ne fût donc pas un long fleuve tranquille, loin s'en faut, mais une fois de plus sous l'égide d'une direction plus motivée que jamais, cette nouvelle expérience de vie a permis un questionnement sur les modalités de placement et la lourdeur de certaines situations dans un cadre institutionnel. Il en ressort qu'à l'avenir, une évolution sous forme de nouveaux moyens de l'équipe d'appui éducatif devra être développée, qu'un complément par la création de l'Espace coaching, financé initialement par la Chaîne du bonheur devra continuer à être testé et poursuivi en espérant un financement dans le cadre du mandat de prestation. La commission « Fondation Borel Demain » qui devra être opérationnelle dans un bref avenir, aura la lourde tâche de faire des propositions concrètes en lien avec l'expérience Covid.

Par ailleurs et pour les mêmes raisons que celles décrites ci-dessus, l'organisation des séances du Conseil de Fondation a subi plusieurs revers pour enfin permettre d'agender une seule séance en présentiel, en juin de cette année. C'est dans ce contexte que la démission de notre Directeur nous a été remise, son droit à la retraite nous ayant préalablement été annoncé par ce dernier pour fin juillet 2021. Afin de préparer le remplacement de ce poste stratégique, une commission restreinte de candidature a été créée, composée de 3 membres du Conseil et de moi-même. Cette dernière s'est réunie à 8 reprises d'août à début décembre 2020, pour enfin présenter au Conseil les 4 candidatures provisoirement retenues, en date du 10 décembre de cette année. Durant cette rencontre le choix définitif a été validé en la personne de Monsieur John Orlando, actuellement Directeur pour la Colombie de la Fondation Action contre la Faim, basée à Bogota. Je suis personnellement très heureux de ce choix, mais comme vous le savez je n'aurai pas l'occasion de collaborer avec lui, puisque je quitterai la présidence du Conseil de Fondation à l'été pour être remplacé avantageusement par Monsieur Sébastien Marti. Je me réjouis donc de ces deux nominations et je leur souhaite à tous les deux, plein succès dans leur future collaboration. La tâche est grande, voire très grande, primordiallement dans la défense du respect des droits de l'enfant, soutenue depuis des années par la Fondation.

A ce stade, il me revient de saluer le travail titanesque effectué par Jean-Marie Villat depuis 30 ans, à la tête de «sa» Fondation, dont le rayonnement institutionnel n'est plus à prouver. Durant mes presque 12 ans de présidence, j'ai eu un énorme plaisir à coopérer avec lui, dans une ambiance empreinte de respect mutuel, toujours et prioritairement guidée par le bien de l'enfant, avec ce savant mélange d'autorité et de calme réflexion partagée par toute son équipe éducative et pédagogique. «Grand bonhomme ce Jean-Marie Villat», privilège de l'avoir rencontré dans ma déjà longue vie. Aussi, je lui souhaite une bonne retraite plus que méritée en profitant de son temps libre avec son épouse et sa famille. Bon vent à toi Jean-Marie.

Je tiens également à remercier très chaleureusement tous les membres du Conseil de Fondation pour votre appui constant, votre assiduité à nos rencontres bisannuelles, votre engagement pour la cause noblement défendue par notre institution et je suis particulièrement heureux que vous renouveliez tous,

sans exception, votre soutien au nouveau Président durant les prochaines années qui verront notamment, d'autres renouvellements de postes directionnels.

Avril 2021

Richard Barzé

RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNÉE 2020

2020...année pandémique...

C'est avec un certain soulagement que la fondation Borel est arrivée au terme de l'année 2020, année très fortement perturbée par la Covid. Cette réalité sanitaire aura en effet marqué fortement de son empreinte la vie institutionnelle à partir du mois de mars 2020. Lors du semi-confinement décidé par la Confédération, nous avons dû trouver des modalités d'accompagnement des enfants rattachés aux groupes éducatifs, qui respectent les consignes sanitaires fédérales et cantonales d'une part, mais aussi les droits de l'enfant d'autre part. Pour chacun de nos enfants, une analyse a été effectuée par l'équipe éducative et les parents pour déterminer s'ils allaient rester au sein de l'institution ou retourner dans leur famille, accompagnés alors de suivis réguliers, éducatifs et scolaires. En raison des délais très courts, les choix ont été l'objet d'une consultation par information aux assistants sociaux concernés, afin d'être confirmés. Pour les enfants qui sont restés au sein de l'institution, les règles sanitaires en matière de visites, de sorties extérieures, etc. ont été appliquées. Notre volonté a évidemment tenu à respecter les mesures décidées par les autorités, tout en fixant un cadre similaire à ce que des enfants connaîtraient s'ils n'étaient pas placés. Nous ne voulions pas que le fait d'être en institution pour un enfant, alors que nous travaillons dans le cadre d'un placement individualisé co-défini en permanence avec les familles, conduise à un traitement plus "contraignant" des enfants placés à Dombresson que ceux de la population en général, ajoutant encore une injustice dans la vie de ces enfants.

Toujours dans le sens de respecter les consignes sanitaires, nous avons créé un lieu d'accueil pour les enfants devant être en isolement, incluant une équipe d'encadrement spécifique et préparée. Tous les horaires ont été modifiés pour permettre la meilleure prise en charge possible des enfants restés à l'institution. Le bilan que nous faisons de cette période de deux mois, s'est révélé satisfaisant pour tous les acteurs institutionnels, enfants comme adultes. L'encadrement à domicile a permis d'accompagner à satisfaction les enfants et les situations délicates qui ont pu se produire en été gérées en accord avec les familles. Les retours à l'institution ont été rares. La mise en avant de potentiels familiaux importants a été relevée. Notre fondation développe depuis des années des réponses aux problématiques des enfants, qui limitent autant que possible la séparation des enfants d'avec leur famille. Cette période de semi confinement a permis d'envisager jusqu'à la sortie (assortie d'un suivi extérieur en PCEb¹) d'enfants pour lesquels cela n'était pas préalablement considéré comme envisageable... On peut se poser beaucoup de questions sur le sens du placement des enfants, mais quel que soit ce sens, celui-ci est presque toujours vécu par l'enfant comme une injustice. Ceci même si la protection que constitue le placement est évidente, ce qui est parfois le cas bien sûr. Un enfant a droit à une protection dans sa petite enfance et à des relations sécurisées. Toutefois et pour la grande majorité des enfants que nous suivons, ce n'est ou cela n'a pas été le cas. La plupart vivent dans un contexte familial compliqué sinon difficile, qui peut favoriser des attitudes de protection de nature séparatives. Or notre vision à Dombresson est inverse : si on veut aider l'enfant à ne pas reproduire, une fois devenu adulte, les difficultés qu'il a lui-même connues, ce n'est pas en le séparant de ses parents ou de sa famille que l'on va y parvenir, mais en l'accompagnant ainsi que sa famille dans la conscientisation de ce qui se joue. L'intérêt supérieur de l'enfant réside pour nous dans cette approche et c'est le chemin que nous prenons depuis bientôt 30 ans. Ce n'est pas "la solution" qui garantit un succès, car il n'y a de solution "idéale" dans aucune approche, mais c'est une réponse respectueuse de l'enfant. Cela lui permet de construire sa vie sur une réalité, sans faire de sa famille un mythe qui, si on ne l'en avait pas séparé, "lui aurait permis de réussir sa vie". Le placement individualisé implique de pouvoir accueillir un enfant sept jours sur sept si nécessaire, comme de le réaccueillir à tout moment lorsqu'il est davantage chez ses parents. Il donne simplement du sens à ce qui se met en place.

¹ Prise en Charge Extérieure avec garantie d'accueil si nécessaire

La conception future de la prise en charge en internat devra intégrer ces paradigmes d'ordre systémiques pour répondre à l'enfant en respectant ses droits. C'est une évolution de la pensée, une évolution du regard porté sur l'enfant et la famille qui implique un chemin, des périodes d'évolution suivies de "pas en arrière" que nous nommons dans le jargon systémique des boucles rétroactives. Nous constatons cette évolution, à divers niveaux d'avancement, dans de nombreuses institutions de Suisse latine. Dans ce contexte, la crise sanitaire et le semi-confinement, au-delà des difficultés inévitablement créées, a aussi constitué une expérience permettant d'évoluer sur le plan du placement individualisé.

Après le semi confinement, la vie institutionnelle a repris et nous avons connu une fort belle cérémonie de fin d'année scolaire, vécue tel un soulagement. Cela a toutefois aussi ravivé le souvenir de la même cérémonie en 2019, où ce n'était pas une crise sanitaire mais l'épisode dramatique des inondations du 21 juin, qui colorait ce moment. Nous avons alors vécu avec le même ordre d'émotions ce moment particulier que constitue la fin de l'année scolaire.

La crise sanitaire n'a pas été toutefois résolue et à l'automne toutes les mesures de précaution ont dû être intensifiées comme partout en Suisse, mais toujours en conservant le principe de respecter les directives fédérales et cantonales, sans ajouter de consignes internes supplémentaires.

De l'individualisation...

En raison de ce contexte sanitaire mais aussi par notre volonté d'accentuer l'individualisation, nous avons davantage centré notre travail sur les enfants de notre canton. Le fait d'accompagner des enfants vivant dans une relative proximité géographique, favorise un travail de coconstruction du projet avec les familles. Grâce à cette proximité, nous avons pu intensifier les interventions de l'équipe éducative, sous forme de PCF², au sein même des familles. Cela a contribué à offrir des réponses spécifiques portées par tout le pourtour de l'enfant. Une institution comme la fondation Borel reçoit cependant toujours des enfants et adolescents pour lesquels parfois aucune solution "classique" ne fonctionne. Plutôt que de forcer un placement refusé par la famille ou l'enfant, qui génère alors des contre-attitudes de l'enfant ou des parents conduisant facilement à des impasses éducatives, nous avons développé, parfois de manière expérimentale et financées par des fonds privés, des moyens d'accompagnement innovants pour ces enfants. Le but est de maintenir, quoiqu'il se passe, le lien avec l'enfant et/ou la famille.

À cette fin nous avons développé des suivis nommés NET, soit Niveau Élevé de Tolérance. Cette terminologie nous paraît plus adéquate que le suivi "bas seuil" qui exprime ces formes de prise en charge jusqu'à présent et qui s'adressent plutôt à une population adulte. Ces formes de suivi peuvent revêtir de multiples aspects, que ce soit à domicile, dans les studios de notre fondation, ou en d'autres lieux encore. Nous avons ainsi créé l'Espace coaching, soit un lieu d'accueil inconditionnel en journée, financé par la chaîne de bonheur, situé dans un bureau de l'usine CODEC à quelques centaines de mètres de la fondation Borel. Ces diverses démarches permettent d'offrir de nouveaux moyens d'accompagnement, de maintenir le lien même lorsque cela semble voué à l'échec et de constater, du moins parfois, qu'un jour l'enfant parvient à réinvestir un projet. Ce jour-là, il a quelqu'un, voire toute une structure, près de lui. Il n'y a pas deux situations similaires et il n'y a pas de réalités identiques. Par conséquent, il n'y a pas de réponse unique à apporter aux difficultés présentées par les enfants que nous avons à prendre en charge. Je remercie le canton de Neuchâtel et la Confédération d'être ouverts aux réflexions portant sur l'évolution des modalités éducatives à apporter à ces enfants en grande difficulté. Je vais quitter à l'été 2021 ma fonction de directeur que j'exerce ici depuis 30 ans, mais je la quitte satisfait de constater cette évolution. J'espère qu'elle se poursuivra encore ces prochaines années dans les institutions suisses.

C'est donc une année compliquée qui s'achève, mais aussi une année riche d'expériences qui n'avaient pas forcément été imaginées préalablement.

² PCF : Prestations Complémentaire Familiales

De la rénovation énergétique...et de demain...

Le travail lié à la rénovation énergétique s'est poursuivi tout au long de l'année au rythme qu'il a été possible d'assumer en raison de la Covid. Ces travaux conséquents se sont traduits concrètement par des tournus permanents des groupes éducatifs : successivement chaque groupe a dû être déplacé pour permettre les travaux à l'intérieur des bâtiments. Mais le résultat est, de l'avis de toutes les personnes qui m'en ont parlé, très réussi.



La fondation Borel devrait être entièrement rénovée à l'été 2021. Je tiens à remercier ici toutes les équipes et tous les professionnels qui ont assumé, en plus de la pandémie, ces fluctuations permanentes de nos contextes de vie. En effet, en raison des problèmes de chauffage, de déplacement des groupes éducatifs, d'impact des inondations toujours très présent tout au long de l'année et dans ce contexte de pandémie en outre, la gestion des réalités complexes de nos enfants aurait pu s'en trouver fortement compromise. Cependant et grâce à l'effort de chacun, la fondation Borel a bien évolué, tant sur le plan

de ses moyens éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques que celui de la rénovation. J'en

remercie vivement tout le personnel ainsi que les divers intervenants extérieurs très présents, je pense notamment au bureau d'architecte qui nous accompagne durant ces années de travaux ainsi qu'aux organes spécifiques du Conseil de Fondation, également fortement mis à contribution et aux services de l'Etat avec lesquels nous collaborons, notamment le SPAJ et le SEO³.

C'est donc une année 2020 qui se termine, pour ma part, avec un certain soulagement mais aussi par la confirmation vécue du plein engagement des équipes, qu'elles soient éducatives, enseignantes, des services généraux, administratifs, de l'équipe de direction ou des membres de l'équipe thérapeutique.



Merci à tout le monde pour ce travail, merci au conseil de fondation et à son président Monsieur Richard Barzé pour le soutien permanent démontré, et je souhaite déjà beaucoup de plaisir à mon successeur, Monsieur John Orlando, qui prendra la direction de la fondation Borel depuis le 1^{er} août 2021.

Jean-Marie Villat

³ SPAJ : Service de Protection de l'Adulte et de la Jeunesse
SEO : Service de l'Enseignement Obligatoire

RAPPORT DU MÉDECIN (CNPea)

L'année 2020 a été marquée par la période de confinement COVID, quand l'institution a été obligée de s'adapter rapidement et continuellement à l'évolution de la pandémie, tout en tenant compte des besoins de chaque enfant et en respectant les contraintes sanitaires pour les professionnels. Certains enfants ont été confinés à la maison, quelques-uns ont passé le confinement dans l'institution. Les éducateurs référents ont gardé les contacts avec les parents, par téléphone, et les thérapeutes aussi, selon les besoins de chaque situation.

Nous avons assisté à une réorganisation et parfois une amélioration des relations intrafamiliales dans certaines situations d'enfants placés, ce qui a apporté du positif.

Les situations d'enfants/adolescents accompagnés par le CPTD ont nécessité parfois des adaptations et voies personnalisées – ainsi, le cas d'une collaboration instaurée avec l'Association Agnodice de Lausanne, pour des problématiques de dysphorie de genre. Parfois une gestion émotionnelle inhabituelle, comme après le décès inattendu d'une jeune suivie par le CPTD, en septembre 2020. Une partie du personnel du CPTD en parle encore, ce qui montre la force des relations qui se tissent au sein de l'institution, entre les enfants et entre les adultes et les enfants.

L'année écoulée a été plus pesante pour tous à cause de la pandémie, mais nous avons constaté plusieurs évolutions très positives d'adolescents. La situation de crise sanitaire a eu une influence positive sur la relation entre le CPTD et les familles accompagnées, dans le sens d'une relance de confiance et de solidarité communes face aux difficultés.

Des changements ont eu lieu au niveau de la composition de l'équipe thérapeutique de Dombresson en 2020 : le départ de Mme Bertetti et de Mme Novatti, psychologues en formation, et l'arrivée de Mme Line Kurzen et de Mme Stéphanie Muller, à leur place respective. L'équipe thérapeutique prépare un changement de médecin en août 2021, suite au départ en privé de la Dresse Alina Tiulete, après 10 ans de travail, à des pourcentages variables, dans l'institution. Son remplaçant sera connu en avril 2021.

L'année 2020 marque aussi le début de la préparation au changement de directeur, en vue du départ à la retraite de M Villat, en été 2021. Ainsi, une commission (groupe de travail) « Fondation Borel demain » a été mise en route, commission multi-professionnelle, qui comptait entre autres le médecin et une des orthophonistes. Ce groupe de travail vise une réflexion commune sur les moyens de restructuration et évolution de l'institution à l'avenir.

Je remercie à M Villat, que je connais et côtoie depuis 10 ans, pour son soutien, son écoute, son sens de l'organisation, son esprit ouvert à la réflexion commune et à la recherche des idées novatrices d'accompagnement des enfants et adolescents en détresse. Sa bienveillance envers l'équipe thérapeutique nous a toujours aidé et motivé dans notre travail. Il a su créer une ambiance de travail empreinte de calme, d'enthousiasme et de bienveillance, où les sourires et l'humour sont présents.

J'espère que le changement de direction de cet été 2021 se fera de manière sereine et constructive, en suivant les idées des fondateurs et utilisateurs passés et présents de cette institution. Et que les travaux de réfection du centre finiront bientôt, peut être comme reflet extérieur des changements internes que le centre vit actuellement

Dresse Alina Tiulete
Médecin associé CNPea

**LISTE DES EMPLOYEURS AYANT COLLABORÉ AVEC LES ÉLÈVES DE LA FONDATION
F.-L. BOREL EN 2020**

Entreprises	Métier exercé	Lieu
5 Sens	Cuisinier(ière)	2046 Fontaines
À la Carte Coiffure	Coiffeur(euse)	2000 Neuchâtel
Autoconcept Neuchâtel SA	Mécanicien(nne) de maintenance	2000 Neuchâtel
Beausite Automobile	Mécanicien(nne) de maintenance	2053 Cernier
Bianchi SA peinture	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Boulangerie Bachmann	Boulangier(gère)	2000 Neuchâtel
Boulangerie Hebert	Boulangier(gère)	2300 La Chaux-de-Fonds
Boulangerie Pâtisserie Jordann	Boulangier(gère)	2034 Peseux
Boulangerie La Gourmandise	Boulangier(gère)	2043 Boudevilliers
Boulangerie Stücker	Boulangier(gère)	2056 Dombresson
Buschini SA	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
Cabinet vétérinaire Thérèse Guilliard	Assistant(e) vétérinaire	2054 Chézard-St-Masrtin
Carrosserie de la Passion	Peintre en carrosserie	2056 Dombresson
Chatelain-Info	Informaticien(nne)	2300 La Chaux-de-Fonds
Crèche des Bercles	Éducateur(rice) de la petite enfance	2000 Neuchâtel
CSVR	Bibliothécaire	2053 Cernier
Deagostini Peinture	Peintre en bâtiment	2041 Colombier
ECOVAL	Informaticien(nne)	2105 Travers
Electropro	Électricien(nne) de montage	2053 Cernier
Elexa électricité	Électricien(nne) de montage	2214 Fleurier
EP Automobile	Mécanicien(nne) de maintenance	2063 Fenin
Gabus SA, chauffage-sanitaire	Installateur(trice) sanitaire	2043 Boudevilliers
Garage Châtelain	Mécanicien(nne) de maintenance	2056 Dombresson
Garage Fatton	Mécanicien(nne) de maintenance	2115 Buttes
Garage Richer Auto	Mécanicien(nne)n de maintenance	2043 Boudevilliers
GTO Evolution	Mécanicien(nne) de maintenance	2012 Auvergnier
Home des Lilas	Assistant(e) en soins communautaires	2054 Chézard-St-Martin
Home l'Escale	Assistant(e) en soins communautaires	2300 La Chaux-de-Fonds
Foyer la Rose des Vents	ASSC	1636 Broc
Home le Foyer	Cuisinier(ière)	2314 La Sagne

Horloform Val de Travers	Horloger(ère)	2114 Fleurier
Kaufmann & Fils SA	Gestionnaire de commerce de détail	2300 La Chaux-de-Fonds
La Croisette	Cuisinier(ière)	2400 Le Locle
Crèche les P'tits-Flocons	Éducateur(trice) de la petite enfance	2056 Dombresson
Luc Rouiller Sàrl	Constructeur(trice) métallique	2053 Cernier
Marc Favre Menuiserie Sàrl	Menuisier(ière)	2054 Chézard-St-Martin
Ochsner sport	Gestionnaire de commerce de détail	2000 Neuchâtel
Piémontesi Savagnier SA	Maçon(nne)	2065 Savagnier
Pharmacie Marti	Assistant(e) en pharmacie	2053 Cernier
Pharmacie Plus	Assistant(e) en pharmacie	2052 Fontainemelon
Pharmacie Tripet	Assistant(e) en pharmacie	2000 Neuchâtel
Sébastien Croset Sanitaire	Installateur(trice) sanitaire	2046 Fontaines
Sikkens Center	Gestionnaire du commerce de détail	2000 Neuchâtel
SEVT – Société électrique du Val-de-Travers SA	Électricien(nne) de montage	2108 Couvet
TREG Sàrl	Menuisier(ière)	2057 Villiers
Zurcher Peinture	Peintre en bâtiment	2022 Bevaix

ÉPHÉMÉRIDE ANNEE 2020

En raison de la pandémie, un grand nombre de manifestations et d'événements ont été annulés

14 janvier	Éducation routière pour les élèves des classes internes de 8 à 11H.
31 janvier au 1 février	Vente du mimosa.
12 juin	Conseil de fondation.
3 juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation.
13 au 17 juillet	Camp d'été institutionnel à Morgins (VS)
3 au 7 août	Camp d'été institutionnel Rougemont (VD)
31 août au 4 septembre	Classe verte de la classe des petits et semaine hors cadre des autres classes et de la Préformation.

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2020

DIRECTION ET ADMINISTRATION

M.	VILLAT Jean-Marie	Directeur
M.	PERRIN Vincent	Sous-directeur
M.	PINSARD Matthieu	Adjoint de direction
M.	CHIBOUT Abderrahman	Adjoint de direction *
M.	MELICHAR Patrick	Administrateur
Mme	LANGEL Lise	Secrétaire *
Mme	GIROUD Cindy	Secrétaire *
Mme	IZZO Eva	Apprentie employée de commerce

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme	DONATI Sara Linda	Institutrice
M.	DUARTE Tiago	Instituteur *
Mme	DUPRAZ Virginia	Institutrice
Mme	FABIANI Paola	Institutrice *
M.	GROB Laurent	Instituteur
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	Institutrice *
Mme	PONTES Lucia	Maîtresse ACO *
M.	SCHAER Olivier	Instituteur *
M.	THIERRY Jérémy	Instituteur
Mme	ALESSI Joanna	Intervenante socio-éducative *
Mme	SAUTER-MCDOWELL Anna	Intervenante socio-éducative *

PERSONNEL EDUCATIF

M.	ALVES GUERRA Telmo	Éducateur *
Mme	ARMELLINO Francesca	Éducatrice *
Mme	BORER Elisa	Éducatrice *
Mme	CHALLANDES Valérie	Éducatrice *
M.	CHIBOUT Abderrahman	Éducateur de studios *
Mme	CUENAT Anita	Éducatrice *, Espace Coaching
M.	DUARTE Tiago	Éducateur *
M.	DUPRAZ Julian	Éducateur *
M.	EL BEKALI Mourad	Éducateur *
M.	GEISER Alexandre	Éducateur / Resp. orientation professionnelle
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	Éducatrice *
Mme	GUYOT BRAICHET Corinne	Éducatrice *
M.	HABEGGER Benoît	Éducateur *
M.	IBRAHIMOVIC Almir	Éducateur *
Mme	JOBIN Léonore	Éducatrice *
M.	KNEUSS Valentin	Éducateur *
M.	LACREUSE Jean-Philippe	Maître socioprofessionnel
M.	MERROUCHE Nourdine	Éducateur *
Mme	MICCIO Anna	Éducatrice *
Mme	MOSSET Mélanie	Éducatrice *
Mme	NETO DE LIMA Sephora	Éducatrice *
Mme	PERRET Bilitis	Éducatrice *
Mme	PONTES Lucia	Éducatrice *
Mme	RAWYLER Catherine	Éducatrice/animatrice atelier d'art-thérapie *
M.	RHAZI Abderrahmane	Éducateur *
M.	RÜEGGER Gustavo	Éducateur *

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2020 (suite)**PERSONNEL EDUCATIF - suite**

Mme	STEINER Yanick	Éducatrice *
Mme	TAVEIRA FERREIRA Luisa	Éducatrice *
M.	TOUMI Mehdi	Éducateur *

PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de permanence éducative)

Mme	AEBI Gabrielle	Veilleuse *
Mme	BESANCET Annette	Veilleuse *
Mme	CUCHE Audrey	Veilleuse *
Mme	GACHET Marianne	Veilleuse *
Mme	GRAU Floriane	Service de permanence éducative *
Mme	JEANRICHARD Marilyne	Veilleuse *
Mme	MARTINELLI Virginie	Veilleuse *
Mme	REMY FLAIG Anne-France	Service de permanence éducative *

PERSONNEL DE MAISON

Mme	AMEZ-DROZ Gisèle	Aide-concierge *
M.	ARCELASCHI Silvio	Concierge/responsable technique bâtiments
Mme	BRUGES NIETO Lucy	Couturière *
Mme	CAVALER Valentina	Aide concierge *
Mme	COSANDEY Suzana	Aide concierge *
Mme	GREMAUD Micheline	Cuisinière/aide de cuisine *
M.	JUTZI Johnny	Concierge/responsable des extérieurs
Mme	PERRIARD Catherine	Aide de cuisine *
Mme	ROTH Nicoleta	Lingère
M.	URFER Philippe	Cuisinier *
Mme	VILLAT Josiane	Infirmière *

EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dresse	TIULETE-SIMION Alina	Pédopsychiatre *
Mme	KURZEN Line	Psychologue *
Mme	MUELLER Stéphanie	Psychologue *

b) Psychomotricité

Mme	CHUARD Laura	Psychomotricienne *
-----	--------------	---------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	Orthophoniste *
Mme	BOURQUIN Céline	Orthophoniste *

* *temps partiels*

LISTE DES DONNS EN ESPÈCES ET EN NATURE

Exercice 2020

Dons en espèces

AMIS DE LA CAVE FÉLIX	300.00
AMIS DE LA SOUPE	200.00
ANMEA (bons d'achat CID aux collaborateurs)	5'159.30
ARRIGO SA	500.00
ASSAINIBAT SA	500.00
BIANCHI Yves SA	1'000.00
CARROSSERIE DE LA PASSION SA, total	1'400.00
CHAÎNE DU BONHEUR (Espace Coaching)	76'000.00
CODEC (achat matériel de sport)	3'500.00
DESAULES Christine et Joël	50.00
Deuil M. Giroud, total	740.00
FLÜCKIGER ELETRICITÉ SA	200.00
LUDOTHÈQUE DE VAL-DE-RUZ	200.00
RACINE S.	50.00
RANTE Sàrl	1'000.00
SERVICE BÉNÉVOLE DU VAL-DE-RUZ (don 2018)	50.00
SOMMER Marguerite et René	50.00
STETTLER M.	100.00
TELEMARINE ELECTRONICS, P. Genoud	400.00
VAUTHEY L.	150.00
WEBER Jacqueline	1'000.00
Total en CHF	92'549.30

Dons en nature

- BELFOR (Suisse) SA, calendriers de l'Avent
- BUTTICAZ Nadia, baby-foot
- CHALLANDES Bastien, vêtements, chaussures et casquettes
- CHER Christine, vêtements
- DE BIASE Veronica, bacs et plantes en pied de façade
- FRONERI SWITZERLAND SA, glaces
- INTEGRAS en collaboration avec IKEA Suisse, jeux et peluches
- MEYSTRE Rose-Marie et Pierre, rollers in line, protections et deux casques vélo
- PHARMACIE DE LA ROSIÈRE, gel hydro alcoolique
- RENFER Isabelle, vaisselle et puzzles
- WENGER Odette, frigo